

⑫

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

⑳ Numéro de dépôt: 85420207.4

⑤① Int. Cl.³: **E 04 G 19/00**
E 04 F 21/18

㉑ Date de dépôt: 15.11.85

③① Priorité: 16.11.84 FR 8417700

④③ Date de publication de la demande:
28.05.86 Bulletin 86/22

⑧⑧ Date de publication différée du rapport de
recherche: 05.08.87

⑧④ Etats contractants désignés:
AT BE CH DE FR GB IT LI LU NL SE

⑦① Demandeur: **Lefort, Joel**
St Julien en Beaujolais
F-69640 Denice(FR)

⑦① Demandeur: **Lefort, Georges**
"La Croix Marpoux" St Julien en Beaujolais
F-69640 Denice(FR)

⑦① Demandeur: **Four, Jean**
Perrex
F-01540 Vonnas(FR)

⑦② Inventeur: **Lefort, Joel**
St Julien en Beaujolais
F-69640 Denice(FR)

⑦② Inventeur: **Lefort, Georges**
"La Croix Marpoux" St Julien en Beaujolais
F-69640 Denice(FR)

⑦② Inventeur: **Four, Jean**
Perrex
F-01540 Vonnas(FR)

⑤④ **Appareil de levage.**

⑤⑦ La présente invention concerne un appareil de levage comportant un châssis soudé 1 sur lequel est fixé de façon articulée à sa partie inférieure un mât 3 unique tubulaire vertical, le long duquel se déplace un chariot mobile 16 supportant un monte charge tiré par un câble actionné par un treuil manuel ou électrique.

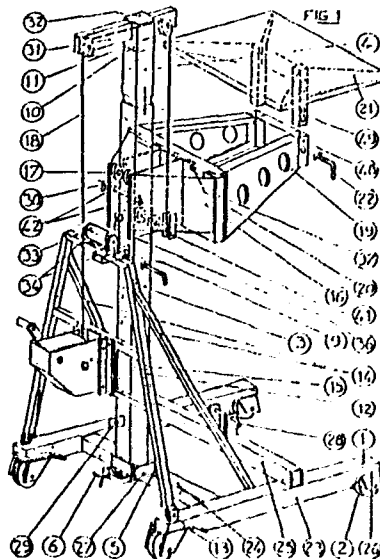
La longueur du mât peut être augmentée par emboîtement d'éléments emboîtables les uns dans les autres.

Le treuil est fixé sur un support treuil 12 qui est relié au châssis et qui verrouille le mât en position verticale.

Pour le transport et la manutention de l'appareil, le mât se replie en position horizontale sur le châssis et reçoit le support treuil.

Pour le montage, le support treuil est déplié en position verticale et verrouillé par les deux jambes de force 14, ensuite le treuil en tirant sur le câble, dirige le mât en position verticale; il ne reste plus qu'à placer les broches 6 et 9 de verrouillage du mât.

Le chariot mobile peut être équipé d'un système de frein parachute qui bloque le chariot et son ensemble au mât en cas de rupture du câble.





DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl. 4)
X	US-A-3 028 978 (DICKENS) * Colonne 1, lignes 57-72; colonne 2; colonne 3, lignes 1-42; figures 1-8 *	1	E 04 G 19/00 E 04 F 21/18
A	---	4	
X	CH-A- 435 668 (SIDLER) * Colonne 1; colonne 2, lignes 1-34; figures 1,2 *	1	
A	---	4	
A,P	DE-A-3 402 201 (FETTE) * Page 4; figures 1-3 *	2,3	
A	DE-A-2 438 743 (DADT) * Page 2; figures *	2	DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl. 4) E 04 G E 04 F
A	US-A-3 058 602 (KILMAN) * Colonnes 2-4; colonne 5, paragraphe 1; figures 1-9 *	3	
A	FR-A-2 538 437 (MANUFACTURE D'ARMES ET CYCLES DE CHATELLERAULT) * Pages 3,4; figures 1-8 *	5	
	--- -/-		
Le présent rapport de recherche a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche LA HAYE		Date d'achèvement de la recherche 14-04-1987	Examineur VIJVERMAN W.C.
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant	
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire			



DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			Page 2
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl. 4)
A	US-A-3 482 713 (HINDTS) * Colonne 2, lignes 39-72; colonne 3, lignes 1-63; figures 1-3 * -----	5	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl. 4)
Le présent rapport de recherche a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche LA HAYE		Date d'achèvement de la recherche 14-04-1987	Examineur VIJVERMAN W.C.
<p>CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES</p> <p>X particulièrement pertinent à lui seul Y particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A arrière-plan technologique O divulgation non-écrite P document intercalaire</p> <p>T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant</p>			